

Article

Migrations : internationales, 2009

par Anne Milan

Juillet 2011



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 91-209-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Rapport sur l'état de la population du Canada

Migrations : internationales, 2009

Section de l'analyse et des projections démographiques

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2011

Composante du produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada
ISSN 1718-7796

Périodicité : Irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Migrations : internationales, 2009

Cette section dresse le portrait récent de l'immigration internationale au Canada et le situe dans un contexte historique et international, lorsque possible. De plus, on y trouve une analyse de l'immigration selon les catégories d'admission des immigrants au Canada en 2008, en 2009 et en 2010 (selon des données préliminaires), selon le lieu de naissance et la province ou le territoire de destination. Enfin, on y trouve également une discussion couvrant les adoptions internationales. Sauf indication contraire, les données de la présente section sur les courants migratoires internationaux à destination du Canada proviennent de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et ne visent que les immigrants permanents¹.

CIC publie un plan annuel d'immigration qui présente une fourchette cible quant au nombre d'immigrants à admettre de façon permanente au Canada. Pour les années 2008 à 2010, la fourchette définie variait de 240 000 à 265 000 immigrants (tableau 1), comme en 2007. Le nombre réel d'immigrants admis au Canada se situait à l'intérieur de cette fourchette en 2008 et 2009 : 247 200 et 252 200, respectivement. Les données préliminaires pour 2010 indiquaient que 280 600 immigrants avaient été admis au Canada cette année-là, dépassant légèrement la fourchette cible². La fourchette cible du nombre d'immigrants susceptibles d'être admis de façon permanente au Canada en 2011 demeure la même que pour la période allant de 2007 à 2010.

Malgré des fluctuations annuelles dans le nombre d'immigrants admis au Canada au cours du dernier siècle, certaines variations peuvent être associées à des événements historiques particuliers. Le nombre le plus élevé d'immigrants a été enregistré en 1913, année où plus de 400 000 immigrants sont entrés au pays, à une époque où l'on encourageait l'établissement dans les provinces de l'Ouest (figure 1). Moins d'immigrants ont été admis au Canada entre 1915 et 1918, années de la Première Guerre mondiale, et particulièrement au cours des années 1930 et 1940, période de la Grande Dépression suivie de la Seconde Guerre mondiale. Le nombre d'immigrants admis au Canada était de nouveau élevé en 1957 alors que 282 200 immigrants ont été admis cette année-là, plusieurs comme réfugiés hongrois, de nombreux autres étant britanniques et recherchant davantage de stabilité politique³.

Le taux d'immigration est le ratio du nombre d'immigrants admis dans un pays d'accueil pendant une année donnée par rapport à la taille de la population

Tableau 1
Immigrants admis et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 2008 à 2011

Catégorie	Prévu		Observé
	nombre		
2008			
Économique	139 000	à 154 000	149 071
Famille	68 000	à 71 000	65 580
Réfugiés	26 000	à 31 800	21 860
Autres ¹	7 000	à 8 200	10 736
Total	240 000	à 265 000	247 247
2009			
Économique	140 300	à 156 600	153 492
Famille	68 000	à 71 000	65 206
Réfugiés	23 600	à 27 200	22 846
Autres ¹	8 100	à 10 200	10 628
Total	240 000	à 265 000	252 172
2010²			
Économique	156 300	à 166 800	186 881
Famille	57 000	à 63 000	60 207
Réfugiés	19 600	à 26 000	24 693
Autres ¹	7 100	à 9 200	8 848
Total	240 000	à 265 000	280 636
2011			
Économique	150 600	à 161 300	...
Famille	58 500	à 65 500	...
Réfugiés	23 200	à 29 000	...
Autres ¹	7 700	à 9 200	...
Total	240 000	à 265 000	...

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

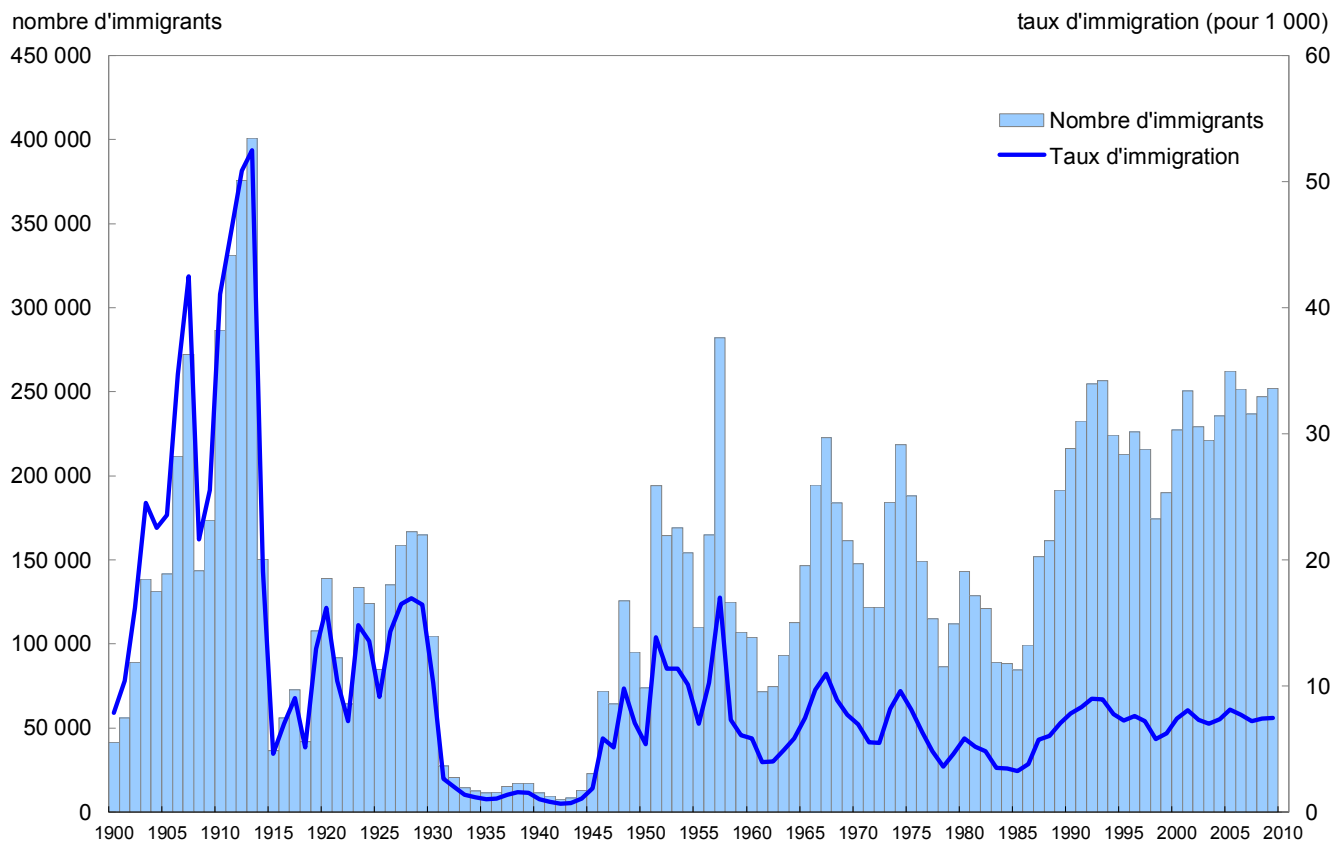
2. Les données observées sont préliminaires.

Note : Données disponibles en date du 17 novembre 2010 sauf les données de 2010.

Sources : Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration. 2007 à 2010 et Faits et chiffres données préliminaires 2010*, site internet.

1. Lorsque les données proviennent de CIC, les totalisations effectuées pour les besoins de ce document peuvent diverger de celles effectuées par CIC.
2. Les données de l'année 2010 sont préliminaires et sujettes à changement.
3. Citoyenneté et Immigration Canada. *Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*, site consulté le 22 février 2011.

Figure 1
Immigrants et taux d'immigration, Canada, 1900 à 2009



Note : Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

de ce pays, exprimé pour 1 000 habitants. Cet indicateur peut servir à comparer le niveau d'immigration au fil du temps et à des fins de comparaison internationale entre les pays. Le taux d'immigration au Canada, qui était de 7,5 immigrants pour 1 000 habitants en 2009, était relativement inchangé par rapport au taux de 7,4 immigrants pour 1 000 habitants en 2008. Il est demeuré plutôt stable pendant la dernière décennie, où il a varié entre 7,0 immigrants pour 1 000 habitants en 2003 et 8,1 immigrants pour 1 000 habitants en 2001 et en 2005. Les tendances historiques de l'immigration au Canada présentent cependant certaines variations importantes : il y a notamment eu le sommet à ce jour inégalé enregistré en 1913, lorsque le taux d'immigration a atteint 52,5 immigrants pour 1 000 habitants, et les faibles niveaux du début des années 1940, alors que le taux était inférieur à un immigrant pour 1 000 habitants. Le taux d'immigration observé au cours des 40 dernières années n'a jamais dépassé celui observé en 1967 alors qu'il était de 10,9 immigrants pour 1000 habitants. L'année 1967 correspond à l'entrée en vigueur du système de « points » pour l'admission au Canada, système qui accorde une plus grande importance à des critères économiques, comme la scolarité, la connaissance d'une langue officielle et la capacité d'intégrer le marché du travail. Avant les années 1960, l'admission des immigrants était largement limitée à ceux en provenance de l'Europe et des États-Unis.

À l'échelon international, le taux de migration nette⁴ au Canada, à savoir le solde entre les immigrants et les émigrants exprimé pour 1000 habitants, est relativement important au Canada lorsque comparé à celle de d'autres pays industrialisés. Par exemple, à 7,2 pour mille, le taux de migration nette au Canada en 2010 était plus élevé que celui observé dans plusieurs pays industrialisés comme l'Italie (6,4), les États-Unis (2,9), la Fédération de

4. Voir le glossaire pour obtenir plus de renseignements.

Russie (1,8) et la France (1,2). Quelques pays, dont l'Australie (10,3), présentaient récemment un taux de migration nette plus élevé que celui observé au Canada. Un petit nombre de pays comme le Japon (-0,4), présentent un taux de migration nette négatif, ce qui signifie que davantage de personnes quittent ces pays qu'ils n'en arrivent⁵.

Dans l'ensemble, le nombre d'immigrants admis chaque année représente un faible pourcentage de la population totale du Canada. Le nombre d'immigrants admis au Canada représentait 0,7 % de la population en 2009 et il est égal ou inférieur à 1,1 % depuis plus de 50 ans. Toutefois, l'effet sur la population totale est cumulatif et même si certains immigrants quittent la population parce qu'ils meurent ou émigrent, un grand nombre demeurent au Canada. Selon le Recensement de 2006, environ un Canadien sur cinq (19,8 %) était né à l'étranger. De récentes études présentant des comparaisons internationales du nombre et de la proportion d'immigrants et reposant sur des données projetées jusqu'en 2010 ont montré que, parmi l'ensemble des pays étudiés, ce sont les États-Unis qui présentaient le plus grand nombre absolu d'immigrants (42,8 millions) au sein de leur population. En comparaison, la population du Canada comportait environ 7,2 millions d'immigrants. Toutefois, la part que représentent les immigrants au sein de la population était plus importante au Canada et en Australie (21,3 % environ pour chaque pays) qu'elle ne l'était aux États-Unis (13,5 %)⁶. Selon de récentes projections, au moins le quart (entre 25 % et 28 %) de la population canadienne pourrait être née à l'étranger d'ici 2031⁷.

Catégorie d'admission des immigrants au Canada

Non seulement CIC est responsable des niveaux cibles d'immigration au Canada chaque année, mais il établit aussi des fourchettes pour les catégories particulières d'immigrants (tableau 1). La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), entrée en vigueur en juin 2002, définit les quatre principales catégories en fonction desquelles les immigrants permanents sont admis au pays⁸ :

- 1) la catégorie de l'immigration économique – comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires immigrants, les aides familiaux résidents, les candidats d'une province ou d'un territoire et leurs personnes à charge;
- 2) la catégorie du regroupement familial – comprend les conjoints, partenaires, enfants et autres parents de résidents canadiens, notamment les parents ou les grands-parents;
- 3) la catégorie des réfugiés – comprend les réfugiés parrainés par le gouvernement ou de manière privée, ainsi que les réfugiés reçus au Canada et leurs personnes à charge à l'étranger; et
- 4) la catégorie des autres immigrants – comprend les immigrants admis pour des raisons humanitaires ou de politique publique, les détenteurs d'un permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes qui revendiquent le statut de réfugié a posteriori.

On a modifié la LIPR en 2008 pour inclure la catégorie de « l'expérience canadienne », un sous-ensemble de la catégorie de l'immigration économique. Les immigrants qui présentent une demande en vertu de la catégorie de l'expérience canadienne doivent connaître le français ou l'anglais et avoir acquis au Canada une expérience de travail, laquelle peut être bonifiée par l'obtention d'un diplôme d'un établissement postsecondaire canadien.

Bien que les fourchettes portant sur le nombre total d'immigrants soient demeurées inchangées de 2007 à 2010, les fourchettes pour les catégories particulières d'immigrants ont varié. En 2009, le nombre observé d'immigrants de la composante économique (153 500) se situait à l'intérieur de la fourchette cible de 140 300 à 156 600 (tableau 1). L'année précédente, soit en 2008, les 149 100 immigrants de la composante économique correspondaient également à la fourchette de 139 000 à 154 000 visée cette année-là. Pour 2010, le plan proposait une révision à la hausse du nombre d'immigrants de la composante économique (entre 156 300 et 166 800) et les données préliminaires montrent que 186 900 immigrants ont été admis au pays en vertu de cette catégorie, représentant environ les deux-tiers (66,6 %) de tous les immigrants admis cette année-là. En 2011, le plan propose une fourchette de 150 600 à 161 300 pour cette catégorie. Chaque année depuis 1995, plus de la moitié des immigrants admis au Canada

5. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2010. Taux net de migration dans *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010*. Données de 2006 à 2008.

6. Pison, G. 2010. « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales », *Population et Sociétés*, n° 472.

7. Caron-Malenfant, E., A. Lebel et L. Martel. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, Statistique Canada, n° 91-551-XPB au catalogue.

8. Citoyenneté et Immigration Canada. 2010. *Faits et Chiffres 2009 : Aperçu de l'immigration – Résidents permanents et temporaires*.

relevaient de la catégorie de l'immigration économique (tableau 2). En proportion de l'ensemble des immigrants, plus de six immigrants sur dix faisaient partie de la catégorie de l'immigration économique tant en 2008 (60,3 %) qu'en 2009 (60,9 %). C'était la première fois depuis 2002 où le seuil de 60 % était dépassé et la proportion des immigrants admis au Canada dans cette catégorie est en augmentation depuis 2007. Cela tranche avec la période de récession économique du début des années 1980, lorsque l'entrée des immigrants de la composante économique était restreinte à ceux qui disposaient déjà d'un emploi au Canada. Au cours de cette période, on a observé plusieurs années où la proportion des immigrants de la catégorie du regroupement familial était plus élevée que celle des immigrants de la composante économique.

La catégorie du regroupement familial est actuellement la deuxième catégorie d'immigrants en importance et l'objectif de leur admission au Canada est la réunification des familles. La fourchette cible d'immigrants pour la catégorie du regroupement familial se situait entre 68 000 et 71 000 aussi bien en 2008 qu'en 2009. Ont en fait été admis au Canada ces années-là respectivement 65 600 et 65 200 résidents permanents appartenant à la catégorie du regroupement familial. Ils représentaient plus d'un immigrant sur quatre admis en 2008 et en 2009 (26,5 % et 25,9 %), légèrement en baisse par rapport à la proportion de 28,0 % observée tant en 2006 qu'en 2007. Ces pourcentages sont moins élevés qu'ils ne l'étaient au cours des années 1980 et 1990. La fourchette cible d'immigrants pour la catégorie du regroupement familial a été ramenée entre 57 000 à 63 000 en 2010 et selon les données préliminaires, 60 200 immigrants avaient été admis en vertu de cette catégorie, représentant 21,5 % de tous les immigrants. En 2011, la fourchette cible annoncée est de 58 500 à 65 500 immigrants.

La troisième catégorie pour laquelle CIC établit des fourchettes cibles est celle des réfugiés, bien que le nombre de réfugiés acceptés au Canada puisse augmenter en période de crise internationale telle qu'une guerre ou un conflit politique, une catastrophe naturelle ou d'autres circonstances humanitaires. En 2008 et en 2009, le Canada a admis respectivement 21 900 et 22 800 réfugiés, qui représentaient 8,8 % et 9,1 % de l'ensemble des immigrants admis ces années-là. La proportion de réfugiés admis en 2008 et en 2009 demeurait moins élevée que celles qui ont été observées tout au long des années 1980 ainsi qu'au début des années 1990 et elle représentait moins du tiers du niveau observé en 1980 (28,2 %). En 2008 et 2009, le nombre de réfugiés admis était inférieur à la fourchette cible (qui était de 26 000 à 31 800 en 2008 et de 23 600 à 27 200 en 2009). Pour 2010, la fourchette cible du nombre de

Tableau 2
Immigrants au Canada par catégorie, 1981 à 2010

Année	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	Total
1981	60 239	51 360	14 980	2 063	128 642
1986	35 840	42 475	19 204	1 835	99 354
1991	86 501	87 972	54 090	4 248	232 811
1992	95 796	101 112	52 345	5 544	254 797
1993	105 653	112 647	30 600	7 751	256 651
1994	102 309	94 193	20 435	7 455	224 392
1995	106 626	77 386	28 093	761	212 866
1996	125 370	68 359	28 478	3 866	226 073
1997	128 350	59 979	24 308	3 400	216 037
1998	97 912	50 896	22 843	2 547	174 198
1999	109 249	55 274	24 397	1 031	189 951
2000	136 287	60 616	30 092	460	227 455
2001	155 718	66 795	27 919	207	250 639
2002	137 863	62 292	25 114	3 780	229 049
2003	121 047	65 120	25 983	9 199	221 349
2004	133 748	62 269	32 687	7 121	235 825
2005	156 312	63 367	35 776	6 786	262 241
2006	138 251	70 517	32 499	10 375	251 642
2007	131 245	66 242	27 954	11 313	236 754
2008	149 071	65 580	21 860	10 736	247 247
2009	153 492	65 206	22 846	10 628	252 172
2010 ²	186 881	60 207	24 693	8 848	280 636
pourcentage					
1981	46,8	39,9	11,6	1,6	100,0
1986	36,1	42,8	19,3	1,8	100,0
1991	37,2	37,8	23,2	1,8	100,0
1992	37,6	39,7	20,5	2,2	100,0
1993	41,2	43,9	11,9	3,0	100,0
1994	45,6	42,0	9,1	3,3	100,0
1995	50,1	36,4	13,2	0,4	100,0
1996	55,5	30,2	12,6	1,7	100,0
1997	59,4	27,8	11,3	1,6	100,0
1998	56,2	29,2	13,1	1,5	100,0
1999	57,5	29,1	12,8	0,5	100,0
2000	59,9	26,6	13,2	0,2	100,0
2001	62,1	26,6	11,1	0,1	100,0
2002	60,2	27,2	11,0	1,7	100,0
2003	54,7	29,4	11,7	4,2	100,0
2004	56,7	26,4	13,9	3,0	100,0
2005	59,6	24,2	13,6	2,6	100,0
2006	54,9	28,0	12,9	4,1	100,0
2007	55,4	28,0	11,8	4,8	100,0
2008	60,3	26,5	8,8	4,3	100,0
2009	60,9	25,9	9,1	4,2	100,0
2010 ²	66,6	21,5	8,8	3,2	100,0

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

2. Les données observées sont préliminaires.

Note : Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada et *Faits et chiffres données préliminaires 2010*, site internet.

réfugiés a été réduite pour une quatrième année d'affilée (entre 19 600 et 26 000) et les données préliminaires indiquent que 24 700 immigrants ont été admis en vertu de cette catégorie, représentant 8,8 % de tous les immigrants admis en 2010. La fourchette a été majorée en 2011 (entre 23 200 et 29 000).

La LIPR donne enfin la possibilité à CIC d'accepter des ressortissants étrangers qui ne répondraient pas autrement aux exigences de la Loi⁹. En 2009, sont entrés au Canada 10 600 immigrants dans la catégorie des autres immigrants, représentant 4,2 % de tous les immigrants admis cette année-là. Ce nombre était légèrement supérieur à la fourchette cible de 8 100 à 10 200 personnes. La plupart de ces personnes ont été admises au Canada pour des motifs humanitaires. En 2008, un nombre similaire d'immigrants (10 700) avaient été admis en vertu de cette catégorie et ils représentaient alors 4,3 % de tous les immigrants admis cette année-là. Ce nombre dépassait la fourchette cible, qui avait été établie entre 7 000 et 8 200 immigrants. En 2010, le plan proposait l'admission de 7 100 à 9 200 immigrants en vertu de la catégorie des autres immigrants et les données préliminaires montrent que 8 800 personnes avaient effectivement été admises à ce titre, représentant 3,2 % de tous les immigrants admis en 2010. En 2011, la fourchette cible a été légèrement augmentée pour s'établir entre 7 700 à 9 200 personnes.

Lieu de naissance des immigrants au Canada

L'Asie, incluant le Moyen-Orient, était la principale région d'origine des immigrants au Canada en 2008 et 2009, une situation à l'image de celle des années précédentes. En 2008 et en 2009, sept des dix principaux pays d'origine des immigrants se situaient en Asie : la Chine¹⁰, l'Inde, les Philippines, le Pakistan, l'Iran, la Corée du Sud ainsi que le Sri Lanka en 2008 et l'Iraq en 2009 (tableau 3). Dans l'ensemble, les pays asiatiques étaient à l'origine de 57,1 % de l'ensemble des immigrants au Canada en 2008 et de 56,4 % d'entre eux en 2009.

Comme c'est le cas depuis 1983, la Chine était le lieu de naissance le plus fréquent des immigrants arrivés au Canada tant en 2008 (31 500 personnes) qu'en 2009 (30 800 personnes). Ces immigrants représentaient respectivement 12,8 % et 12,2 % de

Tableau 3
Immigrants des 10 principaux pays de naissance selon la catégorie, Canada, 1981 à 2009

Année et pays de naissance	Économique				Total
	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	
nombre					
1981					
Royaume-Uni	14 340	4 164	3	408	18 915
Chine	7 224	6 364	297	116	14 001
Inde	1 712	7 675	1	26	9 414
États-Unis	4 244	4 142	3	311	8 700
Viet Nam	805	1 034	6 322	2	8 163
Philippines	1 693	4 269	2	15	5 979
Pologne	842	633	2 588	31	4 094
Haïti	2 337	1 346	19	0	3 702
Guyane	954	2 053	0	11	3 018
Jamaïque	479	2 198	0	11	2 688
1991					
Chine	21 138	13 168	1 203	2 445	37 954
Pologne	623	5 107	10 064	8	15 802
Inde	2 977	10 882	396	50	14 305
Philippines	6 916	5 722	52	39	12 729
Liban	6 478	2 553	3 105	88	12 224
Viet Nam	1 598	4 435	2 850	6	8 889
El Salvador	601	768	5 795	0	7 164
Sri Lanka	888	1 960	4 305	7	7 160
Iran	1 582	824	4 199	76	6 681
Royaume-Uni	4 168	2 117	35	131	6 451
2001					
Chine	35 469	7 535	746	15	43 765
Inde	17 066	12 960	752	23	30 801
Pakistan	10 948	3 069	1 939	18	15 974
Philippines	10 127	3 482	15	0	13 624
Corée du Sud	8 756	761	25	3	9 545
Iran	3 624	1 007	1 518	12	6 161
Sri Lanka	1 315	1 926	2 565	37	5 843
Roumanie	4 538	1 009	170	0	5 717
États-Unis	2 330	2 912	46	0	5 288
Fédération de Russie	3 582	1 129	446	2	5 159
2008					
Chine	21 664	8 127	1 120	629	31 540
Inde	15 169	11 968	385	470	27 992
Philippines	20 244	3 973	45	436	24 698
États-Unis	4 424	3 783	257	887	9 351
Pakistan	4 161	3 178	774	378	8 491
Royaume-Uni	6 304	1 623	6	257	8 190
Corée du Sud	6 166	883	9	232	7 290
Iran	4 462	1 377	621	118	6 578
Colombie	1 835	579	2 919	124	5 457
Sri Lanka	1 499	1 477	1 349	419	4 744
2009					
Chine	20 594	8 523	959	694	30 770
Inde	16 161	12 174	408	428	29 171
Philippines	23 913	4 078	23	401	28 415
États-Unis	3 563	3 520	287	784	8 154
Royaume-Uni	6 143	1 655	11	260	8 069
Pakistan	3 368	2 603	595	361	6 927
Iran	4 107	1 948	489	101	6 645
Corée du Sud	4 880	747	10	223	5 860
Maroc	4 331	1 103	19	71	5 524
Iraq	601	641	4 085	49	5 376

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

9. Les personnes qui souhaitent vivre au Canada comme résidents permanents doivent normalement demander et obtenir un visa de résident permanent avant de venir au pays. Cependant, si un ressortissant étranger se trouve déjà au Canada et est confronté à des circonstances exceptionnelles, il peut être admissible à une exemption, pour des motifs humanitaires, de l'exigence d'obtenir un visa de résident permanent d'un bureau des visas à l'étranger.

10. Dans cette section, la Chine inclut la République populaire de Chine, Hong Kong, Hong Kong SAR, Macao et Macao SAR et Tibet. Des ajustements ont été effectués pour établir des tendances historiques.

l'ensemble des immigrants admis ces années-là. Toutefois, non seulement cette proportion d'immigrants chinois en 2009 était la moins élevée depuis 1986, année où elle était de 8,7 %, mais elle représentait moins de la moitié de la proportion enregistrée en 1994, année où un immigrant sur quatre (25,9 %) admis au Canada était né en Chine. Tant en 2008 (68,7 %) qu'en 2009 (66,9 %), les deux tiers des immigrants chinois admis au Canada appartenaient à la catégorie de l'immigration économique, alors qu'un peu plus du quart faisaient partie de la catégorie du regroupement familial (25,8 % en 2008 et 27,7 % en 2009).

L'Inde était le deuxième pays de naissance le plus fréquent des immigrants admis au Canada en 2008 et en 2009, comme c'est d'ailleurs le cas depuis 1995. L'Inde figure également parmi les cinq principaux pays d'origine depuis au moins 1980. Plus d'un immigrant sur dix provenait de l'Inde tant en 2008 (11,3 %) qu'en 2009 (11,6 %), soit respectivement 28 000 et 29 200 personnes. Bien qu'il ait diminué depuis 2007 (12,0 %), la proportion d'immigrants en provenance de l'Inde n'a pas été inférieure à 10 % depuis 1999. Plus d'un immigrant sur deux admis ces années-là (54,2 % en 2008 et 55,4 % en 2009) l'avaient été en vertu de la catégorie économique de l'immigration et un peu plus de quatre immigrants indiens sur dix (42,8 % en 2008 et 41,7 % en 2009) appartenaient à la catégorie du regroupement familial.

Au troisième rang venaient les Philippines, avec 24 700 immigrants en 2008 et 28 400 en 2009, ce qui représentait respectivement 10,0 % et 11,3 % de l'ensemble des immigrants au Canada ces années-là. La majorité d'entre eux appartenaient à la catégorie économique de l'immigration (82,0 % en 2008 et 84,2 % en 2009), tandis que 16,1 % et 14,4 % étaient des immigrants admis en vertu de la catégorie du regroupement familial.

La Chine, l'Inde et les Philippines, qui occupent les trois premières places depuis 2004, étaient collectivement à l'origine de plus du tiers des immigrants admis au Canada tant en 2008 (34,1 %) qu'en 2009 (35,0 %).

Plusieurs autres pays asiatiques comptant parmi les 10 principaux pays d'origine des immigrants au Canada ont changé de rang ces dernières années. Le Pakistan, qui oscillait entre la troisième et la cinquième place de 1997 à 2008, est passé au sixième rang en 2009 (il a été à l'origine de 3,4 % de tous les immigrants en 2008 et de 2,7 % en 2009). L'Iran est pour sa part passé du huitième rang en 2008 au septième rang en 2009 avec moins de 3 % de tous les immigrants au Canada pour chacune de ces années. La Corée du Sud est passé du septième rang en 2008 (2,9 % de tous les immigrants) au huitième rang en 2009 (2,3 %). L'Iraq, qui ne faisait pas partie du top dix en 2008, a été le dixième principal pays source d'immigrants en 2009, avec 5 400 immigrants reçus au Canada (2,1 %). Plus des trois quarts (76,0 %) de ces immigrants d'Iraq étaient des réfugiés. Le Sri Lanka était le dixième pays en importance en 2008, mais ne figurait plus dans le top dix des pays source d'immigrants en 2009. Des 4 700 immigrants Sri Lankais admis en 2008, près de trois sur dix (28,4 %) étaient des réfugiés.

En 2009, 5,2 % des immigrants au Canada provenaient des pays de l'Amérique du Nord et Centrale, un nombre légèrement en baisse par rapport à 5,8 % en 2008. Les États-Unis arrivaient au quatrième rang des principaux pays d'origine tant en 2008 et qu'en 2009. Quelque 8 200 Américains ont été admis au Canada en 2009 (3,2 % de l'ensemble des immigrants), et 9 400 en 2008 (3,8 %). La proportion des immigrants américains est demeurée en deçà de 3 % durant la décennie des années 1990 et au début des années 2000. Pendant plusieurs années au cours de cette période, les États-Unis ne figuraient pas parmi les dix principaux pays d'origine des immigrants au Canada. En 2009, les immigrants américains étaient répartis de façon assez égale entre la catégorie de l'immigration économique (43,7 %) et la catégorie du regroupement familial (43,2 %) alors que, en 2008, la proportion des immigrants de la catégorie de l'immigration économique (47,3 %) était supérieure à celle des immigrants de la composante familiale (40,5 %). Par ailleurs, quelque 2 800 immigrants sont arrivés au Canada en provenance du Mexique en 2008, chiffre qui est passé à 3 100 en 2009. Chaque fois, ces immigrants représentaient légèrement plus de 1 % de l'ensemble des immigrants admis au Canada (tableau A1).

En 2009, 15,4 % des immigrants au Canada sont venus d'Europe, une proportion semblable à celle observée en 2008 (15,5 %). Le Royaume-Uni, le seul pays européen parmi les dix principaux pays d'origine en 2008 et 2009, se classait au sixième rang en 2008 et au cinquième rang en 2009, bien que les effectifs et leurs proportions correspondantes étaient similaires (3,3 % ou 8 200 immigrants en 2008 et 3,2 % ou 8 100 immigrants en 2009). À chacune de ces années, plus des trois quarts des immigrants du Royaume-Uni ont été admis au Canada en vertu de la catégorie de l'immigration économique (77,0 % en 2008 et 76,1 % en 2009).

Les immigrants provenant du continent africain représentaient 11,7 % de l'ensemble des immigrants au Canada en 2008, proportion qui est passée à 13,2 % en 2009. Durant ces deux années, 29 000 et 33 400 immigrants

africains ont été admis au pays. Le Maroc s'est classé parmi les dix principaux pays d'origine pour la première fois en 2009. Les quelque 5 500 immigrants du Maroc, dont plus des trois quarts appartenaient à la catégorie de l'immigration économique (78,4 %), formaient 2,2 % de l'ensemble des immigrants admis au Canada en 2009. Bien que leurs effectifs soient relativement faibles, les pays africains tels que l'Algérie, le Nigéria, l'Égypte, le Cameroun et la République Démocratique du Congo ont été à l'origine d'un nombre croissant d'immigrants au Canada ces dernières années.

La proportion des immigrants venant de l'Amérique du Sud, des Antilles et des Bermudes est demeurée stable à 8,9 % en 2008 (22 100 immigrants) et en 2009 (22 400 immigrants). Les immigrants admis au Canada en provenance de l'Amérique du Sud provenaient surtout de la Colombie (2,2 % en 2008 et 1,9 % en 2009). La Colombie était en neuvième position des pays source d'immigrants en 2008 mais ne figurait plus dans le top dix en 2009. Plus de la moitié (53,5 %) des immigrants de Colombie admis au Canada en 2008 étaient des réfugiés. Du côté des pays des Antilles, la plupart des immigrants arrivés en 2008 et en 2009 étaient originaires de la Jamaïque et d'Haïti (1,0 % ou moins pour chaque pays au cours des deux dernières années). Bien que le nombre d'immigrants originaires de Cuba soit faible, il tend à la hausse depuis la dernière décennie et représentait 0,5 % des immigrants en 2008 et 0,6 % en 2009.

Destination des immigrants

La plupart des immigrants admis au Canada s'établissent dans les trois provinces les plus peuplées, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Parmi les 252 200 immigrants qui sont arrivés au Canada en 2009, 78,4 % (ou 197 800 immigrants) se sont établis dans ces trois provinces (tableau 4). Les récentes tendances font toutefois ressortir une répartition moins concentrée des immigrants dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada.

Le pourcentage des immigrants qui se sont établis en Ontario en 2008 et en 2009 demeurait le plus élevé parmi l'ensemble des provinces et des territoires (respectivement 44,8 % et 42,4 %), bien qu'il ait diminué par rapport à la proportion enregistrée en 2001 (59,3 %). La diminution de la part revenant à l'Ontario ces dernières années pourrait découler d'initiatives telles que le *Programme des candidats des provinces* qui encourage les immigrants à s'établir dans d'autres provinces. Ce programme confère aux provinces et aux territoires le pouvoir de recruter des immigrants pour satisfaire à leurs besoins économiques particuliers¹¹. En Ontario, plus de la moitié des immigrants admis en 2009 (51,3 %) appartenaient à la catégorie de l'immigration économique, la plus faible proportion parmi les provinces. En 2009, toujours en Ontario, plus de trois immigrants sur dix (31,0 %) ont été admis dans la catégorie du regroupement familial, tandis que plus d'un sur dix (11,8 %) appartenait à la catégorie des réfugiés, des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Près d'un immigrant sur cinq (19,6 %) admis au Canada en 2009 s'est établi au Québec, en hausse par rapport à 18,3 % en 2008. Il s'agissait de la plus forte proportion d'immigrants admis dans cette province depuis 1991 (22,3 %) et elle dépassait de loin le niveau enregistré en 1994 (12,5 %) qui représente le niveau le plus faible observé depuis 1956. Au Québec, environ sept immigrants sur dix (69,7 %) admis en 2009 appartenaient à la catégorie de l'immigration économique, ce qui dépasse la moyenne nationale, tandis que 17,9 % étaient des immigrants de la catégorie du regroupement familial, une proportion inférieure à celle du Canada dans son ensemble.

En 2009, 16,4 % de l'ensemble des immigrants au Canada se sont établis en Colombie-Britannique, en baisse par rapport à 17,8 % en 2008. Ces proportions sont également inférieures à celles du milieu et de la fin des années 1990, période au cours de laquelle plus d'un immigrant sur cinq s'est établi dans cette province. Les immigrants de la composante économique représentaient plus des trois cinquièmes des immigrants (62,5 %) qui ont été admis en Colombie-Britannique en 2009, tandis que 30,4 % appartenaient à la catégorie du regroupement familial. Le pourcentage des réfugiés (3,9 %) était moins de la moitié de celui observé pour le Canada dans son ensemble.

La part de l'ensemble des immigrants au Canada qui se sont établis au Manitoba était de 5,4 % en 2009, à la hausse par rapport à 4,5 % en 2008. De la même façon, le pourcentage des immigrants qui se sont établis en

11. En date de 2011, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et l'ensemble des provinces avaient signé une entente avec le gouvernement fédéral. Toutes les ententes sont de durée indéterminée, à l'exception de celle de la Colombie-Britannique, qui expire en avril 2015, et de celle de l'Ontario, qui a expiré en mars 2011. Le Québec se voit conférer le pouvoir en vertu de l'Accord Canada-Québec d'établir des cibles annuelles d'immigration et de sélectionner les immigrants admis dans cette province. Source : Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2010*.

Tableau 4

Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination, Canada, 1981 à 2009

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask	Alb.	C.-B.	Territoires	Total
pourcentage												
1981	0,4	0,1	1,1	0,8	16,5	42,8	4,2	1,9	15,0	17,2	0,2	100,0
1986	0,3	0,2	1,1	0,6	19,6	50,1	3,8	1,9	9,7	12,7	0,1	100,0
1991	0,3	0,1	0,6	0,3	22,3	51,6	2,4	1,1	7,3	13,9	0,1	100,0
1992	0,3	0,1	0,9	0,3	19,2	54,6	2,0	1,0	7,0	14,5	0,1	100,0
1993	0,3	0,1	1,2	0,3	17,5	52,6	1,9	0,9	7,2	17,9	0,1	100,0
1994	0,3	0,1	1,5	0,3	12,5	52,4	1,8	1,0	8,0	21,9	0,1	100,0
1995	0,3	0,1	1,7	0,3	12,8	54,5	1,7	0,9	6,8	20,9	0,1	100,0
1996	0,3	0,1	1,4	0,3	13,2	53,0	1,7	0,8	6,1	23,0	0,1	100,0
1997	0,2	0,1	1,3	0,3	12,9	54,5	1,7	0,8	5,9	22,1	0,1	100,0
1998	0,2	0,1	1,2	0,4	15,3	53,1	1,7	0,9	6,4	20,7	0,1	100,0
1999	0,2	0,1	0,8	0,3	15,3	54,8	2,0	0,9	6,4	19,0	0,1	100,0
2000	0,2	0,1	0,7	0,3	14,3	58,7	2,0	0,8	6,3	16,5	0,1	100,0
2001	0,2	0,1	0,7	0,3	15,0	59,3	1,8	0,7	6,5	15,4	0,1	100,0
2002	0,2	0,0	0,6	0,3	16,4	58,3	2,0	0,7	6,5	14,9	0,1	100,0
2003	0,2	0,1	0,7	0,3	17,9	54,1	2,9	0,8	7,2	15,9	0,1	100,0
2004	0,2	0,1	0,8	0,3	18,8	53,0	3,1	0,8	7,0	15,7	0,1	100,0
2005	0,2	0,1	0,7	0,4	16,5	53,6	3,1	0,8	7,4	17,1	0,1	100,0
2006	0,2	0,2	1,0	0,7	17,8	50,0	4,0	1,1	8,2	16,7	0,0	100,0
2007	0,2	0,4	1,1	0,7	19,1	47,0	4,6	1,5	8,8	16,5	0,0	100,0
2008	0,3	0,6	1,1	0,8	18,3	44,8	4,5	2,0	9,8	17,8	0,0	100,0
2009	0,2	0,7	0,9	0,8	19,6	42,4	5,4	2,7	10,7	16,4	0,0	100,0

Notes : Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Les inconnus ont été redistribués.

Source : Citoyenneté et immigration Canada.

Saskatchewan en 2009 était de 2,7 %, également à la hausse par rapport à 2008 (2,0 %); en fait, cette tendance à la hausse se poursuit depuis le milieu des années 2000. De plus, le Manitoba et la Saskatchewan affichaient des proportions d'immigrants de la composante économique (respectivement 80,7 % et 80,4 %) beaucoup plus élevées que la moyenne nationale (60,9 %), une possible indication que ces provinces tirent parti du *Programme des candidats des provinces*. Depuis une bonne partie de la dernière décennie, l'immigration a aussi augmenté en Alberta. En 2009, 10,7 % de l'ensemble des immigrants au Canada se sont établis dans cette province, comparativement à 9,8 % en 2008, poursuivant une tendance à la hausse amorcée en 2005. Les pourcentages des immigrants admis en Alberta en 2009 en vertu des diverses catégories de la LIPR étaient relativement similaires à ceux observés pour le Canada dans son ensemble.

Bien qu'il demeure faible, le pourcentage des immigrants qui se sont établis dans les provinces de l'Atlantique que sont l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick a augmenté. L'immigration vers l'Île-du-Prince-Édouard a été modeste pendant une bonne partie des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 (variant de 0,0 % à 0,3 %), mais elle a augmenté au cours des quatre dernières années. En 2008, 0,6 % de tous les immigrants au Canada se sont établis dans cette province, proportion qui est passée à 0,7 % en 2009. De plus, l'Île-du-Prince-Édouard a présenté la proportion la plus élevée au Canada d'immigrants admis en vertu de la catégorie économique (91,0 %), ce qui pourrait indiquer que la province tire profit du *Programme des candidats des provinces* pour cibler les immigrants de cette composante. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont tous deux attiré des proportions plus élevées d'immigrants ces dernières années comparativement au début des années 2000. On a observé une légère augmentation de la part revenant au Nouveau-Brunswick, qui est passée de 0,7 % tant en 2006 qu'en 2007 à 0,8 % en 2008 et en 2009 alors que pour la Nouvelle-Écosse, cette proportion a diminué de 1,1 % en 2007 et en 2008 à 0,9 % en 2009. Le Nouveau-Brunswick (78,3 %) comme la Nouvelle-Écosse (69,3 %) ont reçu une proportion d'immigrants de la composante économique supérieure à la moyenne nationale. Parmi les données enregistrées depuis 1981, la proportion de l'ensemble des immigrants au Canada qui se sont établis à Terre-Neuve-et-Labrador est demeurée assez stable autour de 0,2 % à 0,4 %. Terre-Neuve-et-Labrador présentait une plus grande part d'immigrants admis en 2009 en vertu de la catégorie des réfugiés (23,9 %), soit plus du double du pourcentage national (9,1 %), possiblement en raison de son emplacement géographique côtier.

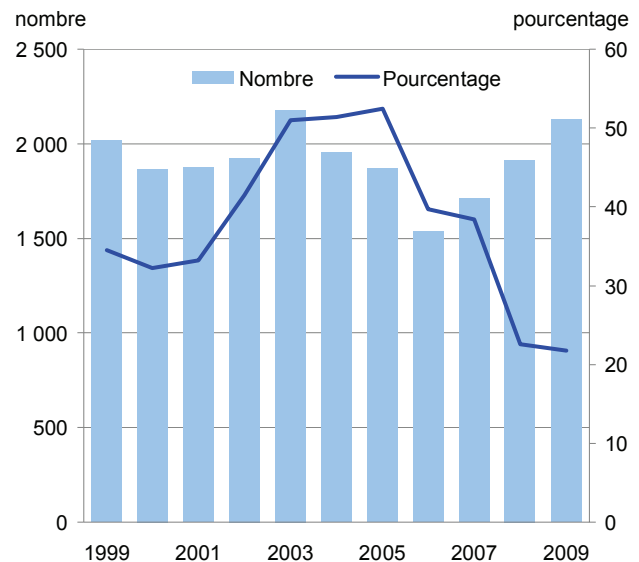
Adoption internationale¹²

De 1999 à 2009, on a dénombré entre 1 500 et 2 200 adoptions internationales par an au Canada. En 2009, les 2 100 adoptions internationales poursuivaient une tendance à la hausse pour une troisième année d'affilée. L'adoption internationale suppose souvent de longs délais d'attente entre les formalités administratives à remplir et la disponibilité d'un enfant à adopter, mais elle offre néanmoins aux particuliers ou aux couples la possibilité de fonder une famille ou d'ajouter un ou des enfants à leur famille existante. Les règlements peuvent varier selon la province ou le territoire et ils peuvent évoluer au fil des ans non seulement au Canada, mais dans tout pays d'origine donné. Dans l'ensemble, les adoptions internationales représentent un faible pourcentage du nombre d'immigrants arrivant au Canada chaque année. De plus, un nouveau processus a été mis en place en 2008, selon lequel les enfants adoptés à l'étranger peuvent entrer au Canada soit par la voie de l'immigration traditionnelle, soit dans le cadre d'un nouveau processus prévoyant que les enfants possèdent déjà la citoyenneté canadienne dès leur arrivée au pays.

Au cours de la dernière décennie, de 1999 à 2009, près de 21 000 enfants étrangers ont été adoptés par des Canadiens. Quelque 8 000 de ces enfants provenaient de la Chine et entre 1 200 et 1 400 provenaient de chacun des pays suivants : Haïti, Russie et États-Unis.

La Chine demeure le principal pays d'origine des enfants adoptés, bien que les effectifs aient récemment diminué par rapport au sommet de 1 100 adoptions en 2003. Près de 700 enfants chinois ont été adoptés en 2007 et entre 400 et 500 tant en 2008 qu'en 2009. En outre, en pourcentage de l'ensemble des adoptions internationales, celles en provenance de la Chine ont diminué de plus de la moitié depuis le milieu des années 2000 (52,5 % en 2005) à 21,8 % en 2009 (figure 2). Par conséquent, un plus grand nombre d'éventuels parents adoptifs sont susceptibles de choisir des pays autres que la Chine, dont l'Éthiopie. En fait, plus des quatre cinquièmes (80,5 %) des enfants éthiopiens adoptés depuis 1999 l'ont été au cours de la période de 2006 à 2009. Parmi les autres importants pays d'origine pour l'adoption internationale en 2009, derrière la Chine, venaient les États-Unis (11,9 %), l'Éthiopie (8,1 %), le Vietnam (7,7 %) et Haïti (6,6 %). En comparaison, il y a une décennie, soit en 1999, les principaux pays d'origine des enfants adoptés à l'étranger étaient la Chine (34,5 % de toutes les adoptions internationales), la Russie (10,4 %), Haïti (6,8 %) et l'Inde (6,7 %).

Figure 2
Nombre d'adoptions internationales au Canada et pourcentage en provenance de la Chine, 1999 à 2009



Note : Données disponibles en date du 23 décembre 2010.
Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

12. Les adoptions englobent celles complétées via la résidence permanente (FC6 : enfant devant être adopté au Canada et FC9 : enfant adopté à l'étranger) de même que celles complétées via la citoyenneté canadienne.

Tableau A1
Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2009

Pays de naissance	1981	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	nombre												
Europe	44 798	22 464	46 897	39 186	42 615	38 482	37 227	41 506	40 087	37 392	37 969	38 353	38 836
Royaume-Uni	18 915	4 607	6 451	4 384	4 466	3 855	4 424	5 352	5 195	5 921	7 306	8 190	8 069
France	1 681	1 117	2 632	2 435	3 543	3 234	3 297	4 043	4 076	3 694	4 026	4 259	4 822
Fédération de Russie	0	3	39	3 224	5 159	4 731	4 459	4 376	4 197	3 826	3 671	3 400	3 480
Allemagne	2 075	1 343	1 582	1 762	1 421	1 270	1 511	1 720	1 923	2 221	2 007	3 000	3 159
Ukraine	0	0	28	2 668	4 015	3 968	3 219	2 975	2 920	2 488	2 686	2 491	2 722
Roumanie	1 004	995	2 598	3 951	5 717	5 857	5 593	5 817	5 070	4 499	3 864	2 852	2 096
République de Moldavie	0	0	0	228	566	632	605	693	720	872	1 151	1 163	1 555
Turquie	965	329	1 048	654	1 152	1 281	1 340	1 739	2 033	1 611	1 428	1 128	1 229
Pologne	4 094	5 274	15 802	2 170	1 226	1 161	1 135	1 412	1 227	1 222	1 218	1 312	1 106
Kazakhstan	0	0	0	204	780	674	916	952	925	894	898	1 040	913
Bulgarie	76	55	638	831	1 304	1 555	1 519	2 049	1 747	1 433	1 187	1 024	810
Reste de l'Europe	15 988	8 741	16 079	16 675	13 266	10 264	9 209	10 378	10 054	8 711	8 527	8 494	8 875
Afrique	5 909	5 177	16 642	15 847	24 251	22 733	22 973	27 578	26 772	28 575	27 796	29 007	33 392
Maroc	812	564	1 565	999	4 068	4 192	3 403	3 723	2 968	3 341	4 024	4 232	5 524
Algérie	128	111	914	2 042	3 442	3 411	3 083	3 579	3 630	4 806	3 619	3 976	5 371
Égypte	766	629	1 941	2 376	2 082	1 619	1 910	2 180	2 222	1 885	2 185	2 973	3 171
Nigéria	76	125	307	543	1 414	1 391	1 053	1 515	2 195	2 547	2 358	2 064	3 052
République démocratique du Congo	53	69	284	774	1 232	1 093	1 204	1 442	1 477	1 586	1 476	1 332	1 505
Éthiopie	152	992	2 567	1 044	1 154	979	1 528	1 640	1 573	1 785	1 573	1 585	1 300
Cameroun	7	16	70	175	209	222	289	433	585	689	993	1 233	1 291
République d'Afrique du Sud	1 238	795	948	1 353	1 883	1 483	1 255	1 155	1 007	1 163	1 232	1 170	1 264
Tunisie	88	78	322	274	789	646	664	754	736	1 039	862	909	1 160
Somalie	9	58	3 267	1 427	1 093	694	884	1 203	1 018	941	1 005	847	906
Reste de l'Afrique	2 580	1 740	4 457	4 840	6 885	7 003	7 700	9 954	9 361	8 793	8 469	8 686	8 848
Asie	50 780	42 294	123 411	145 521	156 315	141 903	133 416	135 576	160 365	149 942	133 850	141 201	142 103
Chine	14 001	8 605	37 954	49 722	43 765	36 268	38 680	38 728	44 798	35 214	28 991	31 540	30 770
Inde	9 414	7 451	14 305	23 373	30 801	31 669	27 419	28 175	35 969	33 732	28 517	27 992	29 171
Philippines	5 979	4 201	12 729	13 627	13 624	11 547	12 607	13 900	18 032	18 316	19 721	24 698	28 415
Pakistan	823	635	2 792	8 571	15 974	14 658	12 623	13 000	13 966	12 424	9 805	8 491	6 927
Iran	1 407	2 128	6 681	6 251	6 161	8 156	6 095	6 496	5 968	7 596	7 196	6 578	6 645
Corée du Sud	1 504	1 204	2 612	3 251	9 545	7 279	7 046	5 357	5 798	6 202	5 911	7 290	5 860
Iraq	301	314	995	2 769	2 691	2 298	1 497	1 706	2 099	1 725	2 350	3 404	5 376
Sri Lanka	368	1 827	7 160	6 447	5 843	5 214	4 756	4 383	4 867	4 700	4 068	4 744	4 503
Liban	1 043	2 419	12 224	1 897	2 481	2 199	2 985	3 214	3 576	3 663	3 330	3 363	2 945
Taiwan	704	637	4 292	12 746	3 133	2 807	2 107	1 965	3 050	2 746	2 697	2 922	2 382
Viet Nam	8 163	6 220	8 889	2 710	2 271	2 436	1 882	1 982	2 014	3 322	2 728	2 016	2 302
Bangladesh	98	474	1 105	2 754	3 749	2 911	2 101	2 606	4 157	4 017	2 914	2 933	2 116
Afghanistan	48	580	1 393	2 005	3 936	3 496	3 177	2 703	2 978	2 636	2 173	1 839	1 569
Émirats arabes unis	15	68	338	867	1 346	1 296	1 035	1 286	1 314	1 324	1 042	1 320	1 337
Japon	786	276	556	1 059	1 255	883	888	1 076	1 155	1 290	1 329	1 368	1 268
Israël	1 028	763	1 156	539	724	852	911	1 255	1 135	1 231	1 120	1 142	1 047
Arabie saoudite	24	108	444	1 200	1 496	998	819	1 003	1 107	1 209	849	1 149	1 026
Syrie	421	526	1 683	890	1 078	902	1 147	1 096	1 488	1 190	1 109	922	958
Thaïlande	164	649	532	228	355	584	471	417	603	837	1 290	817	889
Myanmar	139	38	169	284	126	184	278	198	226	678	1 075	675	760
Reste de l'Asie	4 350	3 171	5 402	4 331	5 961	5 266	4 892	5 030	6 065	5 890	5 635	5 998	5 837
Amérique du Nord et Centrale	10 188	12 388	19 098	8 558	8 492	7 698	7 968	9 893	11 925	13 091	13 841	14 275	13 005
États-Unis	8 700	6 096	5 318	5 059	5 288	4 627	5 173	6 474	7 871	8 892	8 749	9 351	8 154
Mexique	397	671	1 150	1 247	1 933	1 898	1 748	2 249	2 830	2 835	3 225	2 833	3 091
El Salvador	292	3 047	7 164	737	448	487	448	443	443	442	933	1 120	851
Reste de l'Amérique du Nord et Centrale	799	2 574	5 466	1 515	823	686	599	727	781	922	934	971	909
Antilles et Bermudes	8 800	8 870	13 120	9 397	8 464	7 569	6 585	6 684	6 942	6 788	7 973	9 081	9 014
Jamaïque	2 688	4 667	5 139	3 308	2 781	2 479	2 005	2 159	1 918	1 710	2 134	2 340	2 450
Haiti	3 702	1 730	2 851	1 977	2 423	2 188	1 943	1 684	1 701	1 637	1 616	2 523	2 121
Cuba	65	136	163	512	963	873	895	874	999	1 073	1 353	1 321	1 453
Trinité-et-Tobago	947	921	2 985	2 206	933	952	725	758	869	813	1 005	1 027	1 145
Reste des Antilles et Bermudes	1 398	1 416	1 982	1 394	1 364	1 077	1 017	1 209	1 455	1 555	1 865	1 870	1 845
Amérique du Sud	6 117	6 526	10 524	6 022	8 542	8 881	11 050	12 303	14 073	13 959	13 251	12 980	13 356
Colombie	342	258	677	398	2 933	3 280	4 324	4 598	6 441	6 553	5 381	5 457	4 677
Brésil	198	194	877	591	850	762	833	925	987	1 188	1 755	2 151	2 522
Pérou	452	614	1 534	856	864	861	1 023	1 464	1 663	1 485	1 502	1 109	1 889
Venezuela	111	138	387	462	555	537	677	1 188	1 193	1 173	1 301	1 257	1 332
Guyana	3 018	3 975	3 370	2 394	1 740	1 502	1 442	1 383	1 265	1 353	1 354	1 188	1 229
Reste de l'Amérique du Sud	1 996	1 347	3 679	1 321	1 600	1 939	2 751	2 745	2 524	2 207	1 958	1 818	1 707
Océanie	1 747	832	2 363	1 329	1 526	1 410	1 519	1 523	1 305	1 320	1 483	1 578	1 525
Autres	303	803	756	213	434	373	611	762	772	575	591	772	941
Total	128 642	99 354	232 811	226 073	250 639	229 049	221 349	235 825	262 241	251 642	236 754	247 247	252 172

Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponible en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau A2

Distribution en pourcentage des immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2009

Pays de naissance	1981	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	pourcentage												
Europe	34,8	22,6	20,1	17,3	17,0	16,8	16,8	17,6	15,3	14,9	16,0	15,5	15,4
Royaume-Uni	14,7	4,6	2,8	1,9	1,8	1,7	2,0	2,3	2,0	2,4	3,1	3,3	3,2
France	1,3	1,1	1,1	1,1	1,4	1,4	1,5	1,7	1,6	1,5	1,7	1,7	1,9
Fédération de Russie	0,0	0,0	0,0	1,4	2,1	2,1	2,0	1,9	1,6	1,5	1,6	1,4	1,4
Allemagne	1,6	1,4	0,7	0,8	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	1,2	1,3
Ukraine	0,0	0,0	0,0	1,2	1,6	1,7	1,5	1,3	1,1	1,0	1,1	1,0	1,1
Roumanie	0,8	1,0	1,1	1,7	2,3	2,6	2,5	2,5	1,9	1,8	1,6	1,2	0,8
République de Moldavie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6
Turquie	0,8	0,3	0,5	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5
Pologne	3,2	5,3	6,8	1,0	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
Kazakhstan	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Bulgarie	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3
Reste de l'Europe	12,4	8,8	6,9	7,4	5,3	4,5	4,2	4,4	3,8	3,5	3,6	3,4	3,5
Afrique	4,6	5,2	7,1	7,0	9,7	9,9	10,4	11,7	10,2	11,4	11,7	11,7	13,2
Maroc	0,6	0,6	0,7	0,4	1,6	1,8	1,5	1,6	1,1	1,3	1,7	1,7	2,2
Algérie	0,1	0,1	0,4	0,9	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4	1,9	1,5	1,6	2,1
Égypte	0,6	0,6	0,8	1,1	0,8	0,7	0,9	0,9	0,8	0,7	0,9	1,2	1,3
Nigéria	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	0,6	0,5	0,6	0,8	1,0	1,0	0,8	1,2
République démocratique du Congo	0,0	0,1	0,1	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Éthiopie	0,1	1,0	1,1	0,5	0,5	0,4	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5
Cameroun	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5
République d'Afrique du Sud	1,0	0,8	0,4	0,6	0,8	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Tunisie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5
Somalie	0,0	0,1	1,4	0,6	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
Reste de l'Afrique	2,0	1,8	1,9	2,1	2,7	3,1	3,5	4,2	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5
Asie	39,5	42,6	53,0	64,4	62,4	62,0	60,3	57,5	61,2	59,6	56,5	57,1	56,4
Chine	10,9	8,7	16,3	22,0	17,5	15,8	17,5	16,4	17,1	14,0	12,2	12,8	12,2
Inde	7,3	7,5	6,1	10,3	12,3	13,8	12,4	11,9	13,7	13,4	12,0	11,3	11,6
Philippines	4,6	4,2	5,5	6,0	5,4	5,0	5,7	5,9	6,9	7,3	8,3	10,0	11,3
Pakistan	0,6	0,6	1,2	3,8	6,4	6,4	5,7	5,5	5,3	4,9	4,1	3,4	2,7
Iran	1,1	2,1	2,9	2,8	2,5	3,6	2,8	2,8	2,3	3,0	3,0	2,7	2,6
Corée du Sud	1,2	1,2	1,1	1,4	3,8	3,2	3,2	2,3	2,2	2,5	2,5	2,9	2,3
Iraq	0,2	0,3	0,4	1,2	1,1	1,0	0,7	0,7	0,8	0,7	1,0	1,4	2,1
Sri Lanka	0,3	1,8	3,1	2,9	2,3	2,3	2,1	1,9	1,9	1,9	1,7	1,9	1,8
Liban	0,8	2,4	5,3	0,8	1,0	1,0	1,3	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,2
Taiwan	0,5	0,6	1,8	5,6	1,3	1,2	1,0	0,8	1,2	1,1	1,1	1,2	0,9
Viet Nam	6,3	6,3	3,8	1,2	0,9	1,1	0,9	0,8	0,8	1,3	1,2	0,8	0,9
Bangladesh	0,1	0,5	0,5	1,2	1,5	1,3	0,9	1,1	1,6	1,6	1,2	1,2	0,8
Afghanistan	0,0	0,6	0,6	0,9	1,6	1,5	1,4	1,1	1,1	1,0	0,9	0,7	0,6
Émirats arabes unis	0,0	0,1	0,1	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Japon	0,6	0,3	0,2	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5
Israël	0,8	0,8	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4
Arabie saoudite	0,0	0,1	0,2	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4
Syrie	0,3	0,5	0,7	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4
Thaïlande	0,1	0,7	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,3	0,4
Myanmar	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,5	0,3	0,3
Reste de l'Asie	3,4	3,2	2,3	1,9	2,4	2,3	2,2	2,1	2,3	2,3	2,4	2,4	2,3
Amérique du Nord et Centrale	7,9	12,5	8,2	3,8	3,4	3,4	3,6	4,2	4,5	5,2	5,8	5,8	5,2
États-Unis	6,8	6,1	2,3	2,2	2,1	2,0	2,3	2,7	3,0	3,5	3,7	3,8	3,2
Mexique	0,3	0,7	0,5	0,6	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,4	1,1	1,2
El Salvador	0,2	3,1	3,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,3
Reste de l'Amérique du Nord et Centrale	0,6	2,6	2,3	0,7	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Antilles et Bermudes	6,8	8,9	5,6	4,2	3,4	3,3	3,0	2,8	2,6	2,7	3,4	3,7	3,6
Jamaïque	2,1	4,7	2,2	1,5	1,1	1,1	0,9	0,9	0,7	0,7	0,9	0,9	1,0
Haïti	2,9	1,7	1,2	0,9	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7	1,0	0,8
Cuba	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6
Trinité-et-Tobago	0,7	0,9	1,3	1,0	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
Reste des Antilles et Bermudes	1,1	1,4	0,9	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7
Amérique du Sud	4,8	6,6	4,5	2,7	3,4	3,9	5,0	5,2	5,4	5,5	5,6	5,2	5,3
Colombie	0,3	0,3	0,3	0,2	1,2	1,4	2,0	1,9	2,5	2,6	2,3	2,2	1,9
Brésil	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9	1,0
Pérou	0,4	0,6	0,7	0,4	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,7
Venezuela	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Guyana	2,3	4,0	1,4	1,1	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
Reste de l'Amérique du Sud	1,6	1,4	1,6	0,6	0,6	0,8	1,2	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
Océanie	1,4	0,8	1,0	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Autres	0,2	0,8	0,3	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau A3

Immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 2008 et 2009

Province	2008					2009				
	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	Total	Économique	Famille	Réfugiés	Autres ¹	Total
	nombre									
Nombre d'immigrants										
Terre-Neuve-et-Labrador	299	141	162	25	627	327	116	145	18	606
Île-du-Prince-Édouard	1 308	80	46	20	1 454	1 601	70	79	9	1 759
Nouvelle-Écosse	1 828	532	193	98	2 651	1 654	479	166	89	2 388
Nouveau-Brunswick	1 355	291	165	45	1 856	1 498	251	132	32	1 913
Québec	29 361	9 142	4 522	2 172	45 197	34 510	8 868	4 057	2 053	49 488
Ontario	59 118	33 807	11 860	6 093	110 878	54 831	33 136	12 651	6 241	106 859
Manitoba	8 694	1 385	972	167	11 218	10 905	1 359	1 098	159	13 521
Saskatchewan	3 665	549	552	69	4 835	5 538	628	646	78	6 890
Alberta	14 504	7 134	1 845	717	24 200	16 532	7 599	2 237	649	27 017
Colombie-Britannique	28 719	12 424	1 532	1 317	43 992	25 917	12 613	1 633	1 278	41 441
Yukon	69	33	1	7	110	123	40	0	10	173
Territoires du Nord-Ouest	73	45	5	4	127	52	42	2	11	107
Nunavut	35	13	0	2	50	4	5	0	1	10
Inconnu	43	4	5	0	52	0	0	0	0	0
Total	149 071	65 580	21 860	10 736	247 247	153 492	65 206	22 846	10 628	252 172
	pourcentage									
Répartition selon la province										
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2	0,2	0,7	0,2	0,3	0,2	0,2	0,6	0,2	0,2
Île-du-Prince-Édouard	0,9	0,1	0,2	0,2	0,6	1,0	0,1	0,3	0,1	0,7
Nouvelle-Écosse	1,2	0,8	0,9	0,9	1,1	1,1	0,7	0,7	0,8	0,9
Nouveau-Brunswick	0,9	0,4	0,8	0,4	0,8	1,0	0,4	0,6	0,3	0,8
Québec	19,7	13,9	20,7	20,2	18,3	22,5	13,6	17,8	19,3	19,6
Ontario	39,7	51,6	54,3	56,8	44,8	35,7	50,8	55,4	58,7	42,4
Manitoba	5,8	2,1	4,4	1,6	4,5	7,1	2,1	4,8	1,5	5,4
Saskatchewan	2,5	0,8	2,5	0,6	2,0	3,6	1,0	2,8	0,7	2,7
Alberta	9,7	10,9	8,4	6,7	9,8	10,8	11,7	9,8	6,1	10,7
Colombie-Britannique	19,3	18,9	7,0	12,3	17,8	16,9	19,3	7,1	12,0	16,4
Yukon	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	pourcentage									
Répartition selon la catégorie										
Terre-Neuve-et-Labrador	47,7	22,5	25,8	4,0	100,0	54,0	19,1	23,9	3,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard	90,0	5,5	3,2	1,4	100,0	91,0	4,0	4,5	0,5	100,0
Nouvelle-Écosse	69,0	20,1	7,3	3,7	100,0	69,3	20,1	7,0	3,7	100,0
Nouveau-Brunswick	73,0	15,7	8,9	2,4	100,0	78,3	13,1	6,9	1,7	100,0
Québec	65,0	20,2	10,0	4,8	100,0	69,7	17,9	8,2	4,1	100,0
Ontario	53,3	30,5	10,7	5,5	100,0	51,3	31,0	11,8	5,8	100,0
Manitoba	77,5	12,3	8,7	1,5	100,0	80,7	10,1	8,1	1,2	100,0
Saskatchewan	75,8	11,4	11,4	1,4	100,0	80,4	9,1	9,4	1,1	100,0
Alberta	59,9	29,5	7,6	3,0	100,0	61,2	28,1	8,3	2,4	100,0
Colombie-Britannique	65,3	28,2	3,5	3,0	100,0	62,5	30,4	3,9	3,1	100,0
Yukon	62,7	30,0	0,9	6,4	100,0	71,1	23,1	0,0	5,8	100,0
Territoires du Nord-Ouest	57,5	35,4	3,9	3,1	100,0	48,6	39,3	1,9	10,3	100,0
Nunavut	70,0	26,0	0,0	4,0	100,0	40,0	50,0	0,0	10,0	100,0
Inconnu	82,7	7,7	9,6	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	60,3	26,5	8,8	4,3	100,0	60,9	25,9	9,1	4,2	100,0

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Note : Données disponibles en date du 17 novembre 2010.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.